

Résumé - Initiative KOBO



Introduction

La **situation humanitaire** des réfugiés et migrants sur le littoral nord de la France est particulièrement préoccupante, notamment à Calais, l'un des principaux lieux de départ des personnes vers le Royaume-Uni. En 2023, près de 30 000 personnes ont rejoint le Royaume-Uni en traversant la Manche, selon les données du Home Office britannique. La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord a comptabilisé pour sa part 35 800 tentatives de traversées de la Manche en small boats. Ces tentatives de traversées, qu'elles soient par la mer ou par la route, sont dangereuses et ont fait plusieurs dizaines de victimes ces dernières années. Ainsi, début janvier 2024, cinq personnes originaires de Syrie sont mortes lors d'une tentative de traversée.

Dans ce contexte, afin de mieux connaître la situation à Calais, de mesurer les risques de protection et standards de droits humains qui y prévalent, mais aussi dans l'optique de proposer des solutions et de porter un plaidoyer adapté, le HCR a réalisé une **collecte de données**, en collaboration avec certaines associations locales, au sujet des profils, parcours, besoins et intentions des personnes réfugiées et migrantes présentes à Calais.

Méthodologie

Cette collecte de données s'est déroulée au mois de **juillet 2023**, sous la forme d'entretiens dirigés, auprès des personnes réfugiés et migrantes à Calais. La participation à l'enquête était volontaire et sans contrepartie. Les personnes interrogées étaient libres de ne pas répondre à certaines questions. Ces entretiens ont été conduits par des enquêteurs formés et accompagnés d'interprètes et ont eu lieu dans des conditions suffisantes de confidentialité. Les données recueillies sont anonymes. Les résultats de l'enquête ne peuvent être considérés comme étant complètement représentatifs de l'ensemble des personnes réfugiées et migrantes présentes à Calais mais l'échantillon demeure légitime et permet de brosser un portrait réaliste des profils et expériences vécues, à ce moment donné, dans cette géographie déterminée.

Résultats

Profils

Sur les 245 personnes interrogées, 82% étaient des hommes et 16% des femmes, majoritairement âgées de 18 à 25 ans (38%) et de 25 à 35 ans (40%). 12 mineurs non accompagnés ont été interrogés, tous de sexe masculin, âgés de 16 et 17 ans. Les personnes étaient principalement originaires du **Soudan** (33%), d'**Erythrée** (16%), d'**Iran** (8%), d'**Afghanistan** (7%), du **Soudan du Sud** (7%), d'Éthiopie (4%), d'Irak (4%), d'Égypte (3%), du Koweït (2%) et de la Syrie (2%) [1].

Questionnés sur la présence de membres de la famille en Europe [2], 67% des répondants ont indiqué ne pas avoir de famille en Europe, **29% avoir de la famille en Europe** et 3% ont préféré ne pas répondre à cette question. Plus de la moitié des membres de la famille des personnes interrogées étaient au Royaume-Uni.

Départ

La moitié des personnes interrogées a quitté son pays de résidence habituelle il y a plusieurs années (de 1 à plus de 5 ans). Parmi les personnes qui ont quitté leur pays d'origine il y a plusieurs années, plus de la moitié est arrivée en France il y a moins de deux mois ce qui atteste d'un long parcours avant d'arriver en France.

Concernant les motifs du départ du pays d'origine ou de résidence habituelle, les répondants avaient la possibilité de mentionner une ou plusieurs raisons. La raison la plus fréquemment invoquée est celle des **persécutions politiques, ethniques et/ou religieuses** (mentionnée par 54% des répondants), suivie de l'existence d'une **situation de violence généralisée** (mentionnée par 43% des répondants). D'autres raisons mentionnées dans une moindre mesure sont le contexte socioéconomique (mentionné par 22% des répondants) et les persécutions dites sociétales (mentionnées par 13% des répondants).

Routes

64% des répondants ont indiqué être arrivés en Europe par la **route de la Méditerranée centrale**, 22% par la route de la Méditerranée orientale et 5% par la route de la Méditerranée occidentale.

Interrogés sur les pays d'Europe traversés, dits **pays de transit**, l'**Italie** est de loin le pays que les répondants ont mentionné le plus souvent, suivi par la **Grèce** et la **Turquie** et, dans une moindre mesure, d'autres pays comme l'Allemagne, la Serbie, l'Espagne, la Belgique la Bulgarie, la Suisse et Malte. La majorité des répondants ont indiqué avoir quitté les pays d'Europe traversés parce qu'ils avaient **un autre pays de destination finale**. D'autres raisons mentionnées dans une moindre mesure sont les difficultés d'accès aux droits, les difficultés liées à la barrière de la langue, les difficultés d'accès aux procédures, les violences et mauvais traitements par les autorités, la volonté de rejoindre des membres de famille dans un autre pays européen et/ou de suivre un groupe ou une personne de la communauté. Le rejet de la demande d'asile et les délais des procédures d'asile dans un pays de transit sont mentionnés à la marge.

[1] Les autres pays d'origine mentionnés sont les suivants : Guinée, Inde, Somalie, Cameroun, Malaisie, Tchad, Yémen, Algérie, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Kosovo, Libye, Maroc, Pakistan, Pologne, Rwanda, Tunisie, Turquie. Une personne a indiqué être apatride et une personne a indiqué ne pas vouloir répondre.

[2] A savoir époux/épouse, enfants, père/mère, frères/sœurs, oncles/tantes, cousins/cousines, grand-père/grand-mère.

81% des personnes interrogées n'ont pas enregistré de demande d'asile dans l'un des pays d'Europe traversés (hors France), **13% auraient enregistré une demande d'asile dans l'un des pays traversés**, les personnes restantes n'ont pas répondu. Parmi ceux qui ont enregistré une demande d'asile, les pays mentionnés sont principalement l'Italie et l'Allemagne, mais aussi l'Espagne, la Grèce, la Belgique, l'Autriche, Malte, la Norvège, la Suède et l'Ukraine. Parmi les 31 personnes ayant enregistré une demande d'asile dans un autre pays d'Europe, 13 ont indiqué que leur demande d'asile avait été rejetée, 9 ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas l'état de leur demande d'asile, 4 ont indiqué être dans d'autres situations, 3 ont indiqué avoir obtenu une protection internationale, 1 a indiqué être en attente de décision, et 1 personne n'a pas souhaité répondre. En outre, **50% des personnes interrogées ont indiqué que leurs empreintes digitales ont été enregistrées dans l'un des pays d'Europe traversés**, 33% ont répondu que leurs empreintes n'ont pas été enregistrées et 17% n'ont pas répondu à cette question.

En France

La majorité des personnes interrogées étaient arrivées récemment à Calais : 44% il y a moins d'une semaine et 29% il y a moins d'un mois. Concernant les conditions de vie à Calais, 73% des répondants indiquent avoir suffisamment accès à l'eau, 67% avoir suffisamment accès à la nourriture, 58% avoir suffisamment accès à des points sanitaires (toilettes et douches) et 44% avoir suffisamment accès à des services de nettoyage du linge. **74% des répondants n'ont jamais été hébergés depuis leur arrivée à Calais**. Plus de la moitié des personnes qui ont indiqué avoir des problèmes de santé estiment ne pas avoir accès aux soins nécessaires. 27% des répondants ont indiqué qu'ils se sentent tout le temps en sécurité à Calais, 36% parfois et 25% jamais. Les personnes restantes ne savaient pas ou ont préféré ne pas répondre.

S'agissant de l'accès aux **services d'accompagnement juridiques et administratifs**, 20% des répondants indiquent y avoir eu accès de manière suffisante depuis leur arrivée en France, 12% de manière insuffisante et **60% ne pas y avoir eu accès**. Plus de la moitié des répondants savent ce qu'est la demande d'asile (57%). Parmi eux, 44% ont estimé avoir eu de l'information sur les procédures de demande d'asile et droits des demandeurs d'asile de manière suffisante, 25% de manière insuffisante et 24% n'ont pas eu d'information précise à ce sujet.

80% des personnes interrogées ont indiqué ne pas avoir demandé l'asile en France, **15% avoir demandé l'asile en France**, les personnes restantes n'ont pas répondu à cette question. Les pays d'origine des personnes ayant fait une demande d'asile en France sont les suivants : Soudan, Erythrée, Afghanistan, Ethiopie, Soudan du Sud, Egypte, Gambie, Ghana, Iran, Pakistan, Somalie, Tunisie. Parmi les 37 personnes ayant indiqué avoir fait une demande d'asile en France, 12 ont indiqué que leur demande d'asile avait été rejetée, 12 ont indiqué être en attente de décision, 7 ont indiqué être en procédure Dublin, 2 ont indiqué être dans d'autres situations, 2 n'ont pas souhaité répondre, 1 ne sait pas et 1 a indiqué avoir obtenu une protection internationale.

Intentions

72% des personnes interrogées envisagent de poursuivre leur trajet vers un pays tiers, 14% ne l'envisagent pas et 14% ont préféré ne pas répondre à cette question. Parmi les 175 personnes qui souhaitent partir vers un autre pays, 170 ont précisé qu'il s'agit du **Royaume-Uni**. Les autres pays mentionnés sont l'Allemagne et la Belgique. Parmi les personnes qui indiquent vouloir se rendre au Royaume-Uni, 14% ont demandé l'asile dans un autre pays d'Europe et 8% ont demandé l'asile en France.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils souhaitent se rendre au Royaume-Uni, les répondants en ont en général mentionné plusieurs raisons. **Les raisons les plus fréquemment évoquées sont la connaissance de la langue**, la volonté de **demander l'asile** dans ce pays, d'avantage d'**opportunités d'emploi**, la volonté de **rejoindre un membre de famille** et la **meilleure prise en charge des demandeurs d'asile**.

Conclusion

Cette collecte de données a permis de confirmer certains constats que les missions de monitoring de terrain et les échanges avec des acteurs locaux laissent percevoir. Ainsi, un grand nombre de personnes présentes à Calais proviennent de **pays en conflit** et indiquent avoir dû quitter leur pays d'origine en raison de **persécutions** de nature politique, ethnique ou religieuse mais aussi en raison de **situations de violence généralisée**. Cela confirme que la population rencontrée lors de l'enquête comprend, au vu des motifs de départ invoqués, une majorité de personnes qui pourraient potentiellement obtenir une **protection internationale**.

La principale route empruntée est la route de la Méditerranée centrale, suivie d'un passage par l'Italie avant de rejoindre la France. Près d'un tiers des personnes interrogées ont indiqué avoir des membres de leur famille en Europe, dont plus de la moitié au Royaume-Uni. Si une partie significative des personnes interrogées a déclaré avoir fait une demande d'asile préalable en Europe ou en France, l'enquête montre un **faible niveau d'information sur la demande d'asile et sur les procédures pour déposer une demande d'asile en France** ainsi qu'un accès insuffisant aux services d'accompagnement juridique et administratif. La plupart des personnes interrogées a mentionné le Royaume-Uni comme intention de destination. La connaissance de la langue, le souhait d'y demander l'asile, les opportunités d'emploi et les liens familiaux en sont les principales raisons.

S'inscrivant dans l'approche basée sur les routes du HCR (route-based approach), il conviendrait de **renforcer l'accès précoce à l'information** sur la demande d'asile, notamment en diversifiant les canaux de communication et en recourant aux médiateurs interculturels, et de **développer l'accès aux services d'accompagnement juridique et administratif** pour les personnes en besoin de protection internationale. De plus, l'accès précoce des demandeurs d'asile et des réfugiés aux **cours de langue** et aux **opportunités d'emploi** est à encourager. Enfin, un certain nombre de personnes indique également souhaiter se rendre au Royaume-Uni en raison de liens familiaux, ce qui confirme, le besoin de **mettre en place des voies légales et sûres permettant aux familles d'être réunies**, notamment des procédures flexibles et élargies de réunification familiale.